

A.E.T.O.C.  
Association d'entraide  
de personnes souffrant de  
troubles obsessionnels-compulsifs

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007**

# Rapport d'activité 2007

1. Comité et membres
2. Services offerts par l'AETOC
3. Conférence
4. Formation
5. Finances
6. Relations avec le réseau institutionnel en santé mentale
7. Relations avec le réseau associatif en santé mentale
8. Conclusion

## Annexes :

-Compte de résultat et bilan de clôture au 31.12.2007

## 1. COMITÉ ET MEMBRES

Depuis l'Assemblée générale constitutive du 8 mai 2007, l'association est gérée par trois membres très engagés et motivés, auxquels on peut ajouter trois autres membres qui sont également toujours prêts à les aider en cas de besoin. Ces six personnes sont des membres actifs tels que définis dans les statuts, c'est-à-dire des personnes souffrant de troubles obsessionnels-compulsifs. Notre comité s'est réuni une fois.

En 2007, l'association comptait 11 membres ayant payé leur cotisation. Depuis la création du groupe de parole en janvier 2006 jusqu'à décembre 2007, 62 personnes ont eu un contact avec l'association. Elles ont demandé par exemple des renseignements sur le TOC, sur nos activités ou une liste de psychothérapeutes. Nous leur avons envoyé les documents adéquats pour répondre à leur demande, par la poste ou par e-mail.

Au mois de décembre 2007 les papillons ont été envoyés par e-mail aux psychothérapeutes genevois membres de l'ASPCo et aux associations genevoises du domaine psychique et social. Nous avons réalisé qu'il est nécessaire à l'avenir de faire la promotion de notre association par courrier postal. Un membre de notre association travaille à la création d'un fichier d'adresses informatisé qui nous permettra de faire un mailing.

Nous avons aussi pensé que la présentation de nos papillons doit être améliorée. Ils devront comporter moins d'informations. Nous allons faire deux documents distincts : une affiche et un dépliant. Le dépliant ne mentionnera pas les dates des groupes de parole. Ainsi, nous n'aurons pas à éditer chaque année un dépliant.

## 2. SERVICES OFFERTS PAR L'AETOC

### 2.1 Groupe de parole

Le groupe de parole s'est réuni un mardi par mois de 18 h. 30 à 20 h. 30 dans la salle des associations ATB&D (Association de personnes ayant des troubles bipolaires ou dépressifs) et Le Relais (Association de soutien aux proches de personnes ayant des troubles psychiques). Environ 15 personnes ont participé à chacun des groupes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreuses nouvelles personnes, ce qui confirme l'utilité de ces rencontres.

Lors de chaque groupe de parole, les nouveaux arrivants reçoivent les informations concernant les traitements adéquats contre le TOC. Une bibliographie, une liste de psychothérapeutes genevois membres de l'ASPCo (Association suisse de psychothérapie cognitive) et un dépliant concernant la psychothérapie cognitive sont distribués.

Des étudiants nous demandent souvent s'ils peuvent nous poser des questions sur le TOC et participer à nos groupes de parole. Leur présence ayant posé un problème à plusieurs personnes présentes, nous avons décidé de limiter leur accès aux groupes de parole.

## **2.2 E-mail et permanence téléphonique**

De nombreuses personnes nous contactent par e-mail après avoir consulté la page de notre association sur le site Internet de l'Association ATB&D. Nous remercions infiniment l'Association ATB&D de mettre à notre disposition une page sur son site en attendant d'avoir notre propre site.

La permanence téléphonique est assurée par la présidente car le téléphone se trouve chez elle. Il n'y a pas d'heures de permanence précises, mais les personnes qui appellent peuvent laisser un message sur le répondeur et elle les rappelle.

Les personnes qui avaient besoin d'aide ou d'informations ont pu ainsi avoir un premier contact avec l'association. En toute discrétion, nous nous sommes efforcés de répondre à leur demande, par exemple en leur envoyant une liste de psychothérapeutes. Souvent, elles sont venues par la suite aux groupes de parole.

## **2.3 Bibliographie et témoignages**

La connaissance de la maladie étant un facteur déterminant pour améliorer notre état de santé, nous avons établi une bibliographie sur le TOC en français que nous avons mise en ligne sur le site d'ATB&D. Elle contient les cotes des documents et l'adresse des bibliothèques dans lesquelles on peut les emprunter.

Deux membres du Comité ont écrit un témoignage qui figure sur le site d'ATB&D. Nous essayons de motiver d'autres membres à écrire eux aussi un témoignage.

## **3. CONFÉRENCE**

Nous avons organisé une conférence le 21 novembre 2007 à 18 h. 30 dans la salle Zazie Sadou, à la Maison des associations, intitulée « Du trouble obsessionnel-compulsif et ses traitements », donnée par le Docteur Roland Eiselé, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie et président de l'ASPCo, et Madame Emna Ragama Pardos, psychologue aux HUG. Un public très nombreux y a assisté : la salle Zazie Sadou, d'une capacité de 50 personnes, était bondée.

Nous sommes très reconnaissants envers le Docteur Eiselé et Madame Ragama Pardos car ils ont donné bénévolement de leur temps pour nous offrir un exposé limpide, stimulant et très vivant, qui a démontré une grande compétence de leur part

et pleinement répondu aux besoins de notre association. Tous nos membres ont dit l'avoir beaucoup apprécié et appris quantité de choses. Il a sans aucun doute contribué à ce que des auditeurs atteints de troubles obsessionnels-compulsifs trouvent le courage d'oser affronter leur anxiété en entreprenant une psychothérapie cognitivo-comportementale. Nous remercions chaleureusement le Docteur Eiselé et Madame Ragama Pardos pour ce grand service rendu à notre association.

#### 4. FORMATION

Un membre du Comité a suivi deux cours d'une journée donnés par l'Association AVEC, centre d'appui à la vie associative, à Lausanne. Le premier a eu lieu le 9 mai 2007 et était intitulé: « Groupes d'entraide : comment faire pour bien faire? » Il était donné par Madame Claire-Lise Gerber. Le deuxième, donné par Mesdames Marie-Chantal Collaud et Latha Heiniger, a eu lieu le 2 octobre 2007 et s'intitulait « Comment garder son association vivante? ».

Ces deux cours très enrichissants ont permis une meilleure capacité d'anticipation des problèmes et l'acquisition de connaissances théoriques indispensables pour faire vivre l'AETOC de manière à ce qu'elle remplisse ses objectifs. En outre, la rencontre et le partage d'expériences avec d'autres personnes menant une activité associative ont été très bénéfiques.

#### 5. FINANCES

Les dépenses de l'association sont couvertes par les cotisations de ses membres et les avances de la présidente. Nous devons faire des demandes de subventions de manière à ce qu'elle ne soit plus obligée d'avancer de l'argent.

#### 6. RELATIONS AVEC LE RÉSEAU INSTITUTIONNEL EN SANTÉ MENTALE

Le Comité a décidé que l'AETOC doit s'intégrer au réseau associatif et institutionnel genevois en santé psychique et participer aux projets en cours. En effet, nous avons pensé que l'AETOC ne devrait pas se limiter à la tenue des groupes de parole et à la gestion des affaires courantes internes à l'association, mais aussi mener une réflexion et une action pour une meilleure reconnaissance, intégration et destigmatisation des personnes en difficulté psychique, et pour faire changer la perception des troubles psychiques dans la société. Pour ce faire, l'AETOC doit être présente aux réunions avec le réseau associatif et institutionnel genevois en santé psychique. C'est pourquoi la présidente a demandé à Diana Dillmann, membre active de l'Association ATB&D qui connaît bien le réseau en santé mentale, de lui expliquer

quels sont les projets en cours. Cela lui a permis de s'intégrer dans différents groupes de travail en tant que représentante de l'AETOC.

### **6.1 Rencontres des associations avec la direction du Service de psychiatrie adulte des HUG**

L'AETOC s'est intégrée aux rencontres des associations qui se vouent statutairement à la défense des droits des patients psychiques et de leurs proches avec la direction du Service de psychiatrie adulte des HUG. Ces rencontres ont été instituées en 2000 et ont lieu 6 fois par année. Elles permettent aux associations d'avoir un contact direct avec les responsables du Service de psychiatrie adulte et de se faire connaître par eux. La présence des associations est nécessaire pour être reconnues.

Voici des exemples de sujets discutés lors de ces rencontres :

- moments traumatisants vécus lors des hospitalisations sous contrainte
- chambres fermées pour les patients en crise
- visiteurs associatifs à Belle-Idée pour rencontrer les patients
- suivi de l'information sur les associations dans les pavillons et auprès du personnel
- enquête de satisfaction des usagers de la psychiatrie
- présentation de l'Unité mobile de soins intensifs dans le milieu créée en octobre 2007 grâce au travail de l'Association Le Relais

### **6.2 Rencontres des associations partenaires avec le Comité de gestion du Département de psychiatrie des HUG**

L'AETOC s'est intégrée aux associations partenaires qui rencontrent deux fois par année depuis 2005 le Comité de gestion du Département de psychiatrie des HUG pour faire entendre leur voix dans les décisions prises concernant la gestion du département. Les associations partenaires sont : Appartenances, Insieme, Parole, Le Relais, Psychex, ATB&D, Le Biceps, Pro Mente Sana et l'AETOC. Ces associations ont signé une convention de collaboration pour être représentées par deux représentants lors de la rencontre avec le Comité de gestion. La voix des associations est consultative. Diana Dillmann et Shirin Hatam, juriste à Pro Mente Sana, ont été les représentantes des associations partenaires jusqu'à la fin de 2007.

## 7. RELATIONS AVEC LE RÉSEAU ASSOCIATIF EN SANTÉ MENTALE

### 7.1 Le GREPSY (Groupe genevois de réflexion et d'échange en santé psychique)

Les associations genevoises en santé psychique se sont rassemblées en 1999 dans le GREPSY (Groupe genevois de réflexion et d'échange en santé psychique). Ce groupe n'a pas de statuts et existe de manière informelle. Il est composé d'associations d'entraide bénévoles (comme l'Association ATB&D), d'associations dans lesquelles travaillent des professionnels salariés (comme l'Arcade 84) et d'associations employant des bénévoles et des professionnels (comme l'Association Parole). Voici l'adresse de son site: <http://www.grepsy.ch/>

Le GREPSY a pour buts :

- de mieux faire connaître le réseau aux professionnels de la santé psychique
- d'éditer une brochure et un site Internet qui répertorient les associations et décrivent le travail qu'elles accomplissent
- d'organiser des journées de réflexion et de projets pratiques communs
- de réfléchir sur des questions de fond concernant la santé mentale

L'AETOC s'est intégrée au GREPSY. Cela lui a permis de figurer sur son site Internet. En outre, elle aura une page dans la nouvelle édition de sa brochure intitulée « Troubles psychiques : carnet d'adresses genevois ».

### 7.2 Le cours des associations

Cinq associations du GREPSY (ATB&D, Le Biceps, Pro Mente Sana, Le Relais et Le REEV) ont collaboré pour créer un cours rétribué de 4 heures intitulé : « Associations et troubles psychiques : regards, ressources », sous la houlette de Madame Ariane Zinder, psychologue à Pro Mente Sana. Ce cours est destiné à être donné :

- dans le cadre de la formation continue des collaborateurs des HUG, de la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile) et de l'Hospice général
- aux étudiants de la Haute école de santé (infirmiers spécialisés en psychiatrie)
- aux étudiants en médecine qui se spécialisent en psychiatrie (en préparation)

Il a pour but de valoriser le savoir de l'expérience concrète des troubles psychiques que possèdent les personnes concernées et leurs proches. Ce savoir est différent de celui des soignants et apporte un éclairage supplémentaire à leurs connaissances et leurs pratiques des soins. En outre, il est nécessaire qu'ils connaissent l'existence des associations pour en informer leurs patients et utilisateurs. En effet, les associations d'entraide bénévoles représentent un espace complémentaire aux structures psychiatriques institutionnelles pour venir en aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches, et contribuent aussi à l'amélioration de leur état de santé.

Ces cinq associations ont fait de nombreuses séances de travail depuis 2004 pour la conception, la création du cours et d'un document écrit qui permet aux professionnels de découvrir les compétences spécifiques des associations et d'utiliser le réseau associatif des patients et des proches comme partenaires.

Le cours comporte trois parties :

- le rôle du réseau associatif, les missions et le fonctionnement des associations
- le travail des associations présentes dans le cours
- trois témoignages de membres d'associations d'entraide bénévoles (personnes concernées ou proches)

L'AETOC s'est intégrée à cette entreprise. Deux membres du Comité ont écrit deux textes destinés à être insérés dans le support du cours : un exemple de cas anonyme d'un utilisateur de l'AETOC et une fiche de présentation de l'AETOC. Une membre du Comité a assisté au mois de juin 2007 en tant qu'auditrice au cours donné aux collaborateurs des HUG, de la FSASD et de l'Hospice général. Puis elle a participé au mois de novembre 2007 au cours donné aux étudiants infirmiers et elle a donné son témoignage. Cela a été une expérience très enrichissante. Les étudiants ont beaucoup apprécié les témoignages, qui leur apportent une dimension concrète complémentaire aux connaissances théoriques qui leur sont enseignées.

La Haute école en travail social (qui forme les éducateurs spécialisés, assistants sociaux et animateurs socioculturels), n'a pas souhaité intégrer ce cours sous cette forme dans son programme d'études. Mais chaque association a la possibilité d'obtenir une heure de cours pour se présenter, promouvoir son travail et témoigner du vécu de la maladie. Une membre du Comité a assisté comme auditrice au cours donné en octobre 2007 par Diana Dillmann, membre de l'Association ATB&D, aux étudiants en travail social. L'AETOC a l'intention de faire une demande à la Haute école en travail social pour obtenir une heure d'enseignement.

### **7.3 La CORAASP (Coordination romande des associations d'action en santé psychique)**

La CORAASP, basée à Martigny, est une association faîtière qui regroupe des associations suisses romandes actives dans le domaine de la santé mentale. La CORAASP a signé un contrat de prestations avec l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) pour obtenir le financement des prestations de ses associations membres qui répondent aux exigences de l'article 74 de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité. L'AETOC a déposé le 14 septembre 2007 une demande d'adhésion à la CORAASP.

En 2006, l'Association ATB&D, l'Association Parole et l'Association Le Relais, toutes trois membres de la CORAASP, ont déposé une demande auprès de la CORAASP

pour obtenir un soutien financier de l'OFAS afin de valoriser le statut des personnes concernées et leurs proches qui s'engagent pour le réseau. Cette demande a abouti à la création d'un laboratoire genevois d'autoformation à l'empowerment, anglicisme désignant la reprise d'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes souffrant de troubles psychiques. L'AETOC s'est intégrée à ce projet. Ce groupe de travail a pour tâche d'élaborer un dossier décrivant la manière dont les associations mettent en œuvre concrètement l'empowerment. Ce document sera un support d'enseignement pour les autres membres de la CORAASP et servira de base pour chercher des sources de financement auprès de l'OFAS par l'intermédiaire de la CORAASP en tant que faïtière.

## 8. CONCLUSION

Vivant pour la première fois l'expérience de la vie associative, nous sommes actuellement dans une phase de découvertes et d'apprentissage des tâches à accomplir au fur et à mesure qu'elles se présentent. Nous prenons conscience que la gestion d'une association comporte des responsabilités. Mais nous sommes tout à fait prêts à les assumer et motivés pour faire prospérer notre association.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du comité et toutes les personnes qui s'engagent pour que l'AETOC devienne une association sérieuse sur laquelle les personnes qui en ont besoin puissent compter. Nous remercions aussi particulièrement Madame Ariane Zinder, psychologue à l'Association Pro Mente Sana, qui soutient notre association et contribue à la faire connaître.

<b>COMPTE DE RÉSULTAT AU 31.12.2007</b>
---

### **RECETTES**

Cotisations perçues	615.00
Collectes de la tirelire	136.40
Produits divers	143.35
Intérêts-produits CCP	0.30
<b>TOTAL</b>	<b>895.05</b>

### **DÉPENSES**

Loyer	160.00
Location de salles	50.00
Publicité	306.90
Téléphone	58.00
Frais de port	6.00
Frais de CCP	28.50
Frais divers	180.03
Amortissements	123.60
Intérêts-charges CCP	0.10
<b>TOTAL</b>	<b>913.13</b>

<b>Perte nette au 31.12.2007</b>	<b>-18.08</b>
----------------------------------	---------------

<b>BILAN DE CLÔTURE AU 31.12.2007</b>
---------------------------------------

### **ACTIFS**

Compte postal	874.05
Actifs transitoires	546.00
Installations	363.00
<b>Perte nette au 31.12.2007</b>	<b>18.08</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1801.13</b>

### **PASSIFS**

Créanciers	29.00
Passifs transitoires	50.00
Compte privé présidente	1644.50
Excédent exercice précédent	77.63
<b>TOTAL</b>	<b>1801.13</b>

AETOC - Association d'entraide  
de personnes souffrant de  
troubles obsessionnels-compulsifs

15, rue des Savoises  
CH-1205 Genève  
Tél. : 022 320 37 73  
E-mail : [aetoc@bluewin.ch](mailto:aetoc@bluewin.ch)  
Site Internet : [www.aetoc.ch](http://www.aetoc.ch)